Tout au plus, Monseigneur, je vous promets, si vous le désirez absolument, de faire en sorte de ne donner qu'un maître à la division des petits, en chargeant un professeur d'une classe inférieure de le seconder dans les surveillances que ce maître unique ne pourrait pas faire (1).

L'évêque accepta cet arrangement et le professeur de huitième se chargea d'une partie de la surveillance de la division des petits.

Elle ne recouvra ses deux régents que trois ans après.

Cependant, les circonstances qui avaient déterminé M. Priou à rester au collège changeaient tandis que ses désirs de démission subsistaient. Il opéra dans les meilleures conditions la rentrée scolaire d'octobre 1855, puis, croyant ne pouvoir laisser une plus brillante situation et moins d'embarras à un successeur, il offrit de nouveau sa démission par lettres du 24 octobre et du 1er décembre. L'évêque ne répondit point. Bientôt après M. Priou renouvela ses instances:

17 janvier 1856.

· Monseigneur,

« Mon plus grand désir serait assurément de me rendre au bon plaisir de Votre Grandeur, en demeurant au poste qu'Elle m'a fait l'honneur de me confier, mais il m'est impossible de ne pas revenir sur la demande que je faisais au commencement de décembre dernier. C'est à mes yeux autant une affaire de conscience qu'une affaire de goût. J'ai hâte d'en finir pour bien des motifs dont les principaux vous sont connus, Monseigneur. Plusieurs de ceux qui m'entourent, j'en suis convaincu, pensent comme moi sur ce point. Souvent j'entends exprimer des vœux, quelquefois très légitimes, que je ne réaliserai jamais. C'est pour moi et pour ceux qui les forment un sujet habituel de souffrance morale qui nécessairement finirait par nuire au bien. Par ailleurs, sans savoir ce que la Providence me veut, il m'est clair qu'elle me veut quelque chose, et je ne puis me défendre de la pensée que mon séjour à Rome m'apportera un trait de lumière. J'ai l'espoir aussi d'y trouver un adoucissement à mes névralgies de la tête qui continuent plus fortes et plus fréquentes que jamais. J'ai quarante ans, Monseigneur, et puisque je le sens, il me faudra changer de position, qu'attendraisje désormais? Daignez donc, Monseigneur, accepter ma démission et me laisser partir vers la fin de février, ou le commencement de mars, afin que je puisse passer à Rome l'époque de l'année la plus intéressante pour un prêtre, le carême et les fêtes de Pâques, et en même temps la saison la plus convenable à un homme dont les nerfs sont malades. Si vous avez la bonté, Monseigneur, de vous intéresser à ce qui me concerne comme par le passé, je prendrai la liberté de vous tenir au courant de tout, en vous en rendant compte par lettres.

 Daignez m'accorder une réponse favorable et agréer les sentiments de respect filial et de vive reconnaissance avec lesquels je suis, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et dévoué

serviteur.

« J.-B. PRIOU. »

⁽¹⁾ Lettre du 12 septembre 1855.